

Ensemble Paysager Minier Remarquable de

Noeux-les-Mines ·

Labourse · Hersin-Coupigny



*Qualification et protection des paysages remarquables
du bassin minier Nord - Pas de Calais*

Etude commandée par la Mission Bassin Minier
Réalisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Pas-de-Calais
et le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement de la Chaîne des Terrils
Janvier 2008

p.5 *Contexte géographique*

p.6 *Contexte historique*

p.8 *1. Evolution du Paysage de l'EPMR*

p.8 **Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle**

p.10 **Les prémices de la mine - XIXème siècle**

p.12 **Entre les deux-guerres, le confortement de l'installation**

p.14 **L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle**

p.16 **L'apogée avant la récession, la dernière expansion - 1960-1970**

p.18 **Du déclin à la reconversion - 1970-2008**

p.20 **Synthèse : principales évolutions, apports en éléments bâtis/paysagers, éléments de permanence dans le paysage actuel**

p.22 *2. L'identité minière dans le paysage actuel*

p. 22 **2.1 Occupation du sol**

p. 23 **2.2 Structures paysagères**

p. 24 **2.3 Eléments d'intérêt patrimonial**

p. 32 **2.4 Perceptions**

p. 35 *3. Synthèse*

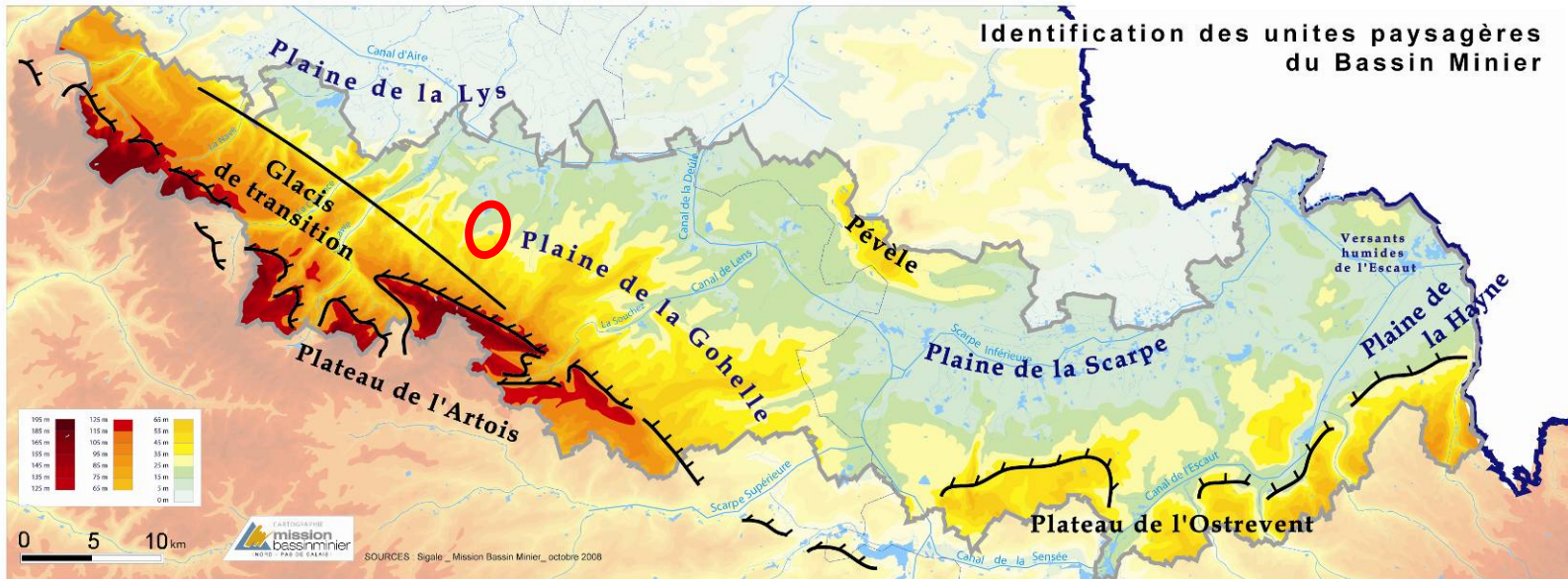
p. 35 **3.1 Limites**

p. 35 **3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR**

Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

Contexte géographique

Le socle



L'ensemble Paysager Minier Remarquable (EPMR) de Noeux-les-Mines se situe au pied du coteau marquant la séparation entre Plaine et Plateau d'Artois, une cuesta aux versants crayeux. Il appartient principalement à la Plaine de la Gohelle, en légère pente du Sud-Ouest vers le Nord-Est et arrosée par les rares cours d'eau qui prennent naissance dans les résurgences des entailles du plateau. Cette déclivité du terrain est observable sur l'EPMR, car une différence de 40 mètres d'altitude est mesurable entre le Sud et le Nord (sur 4 km environ).

Source : Mission Bassin Minier (2008)

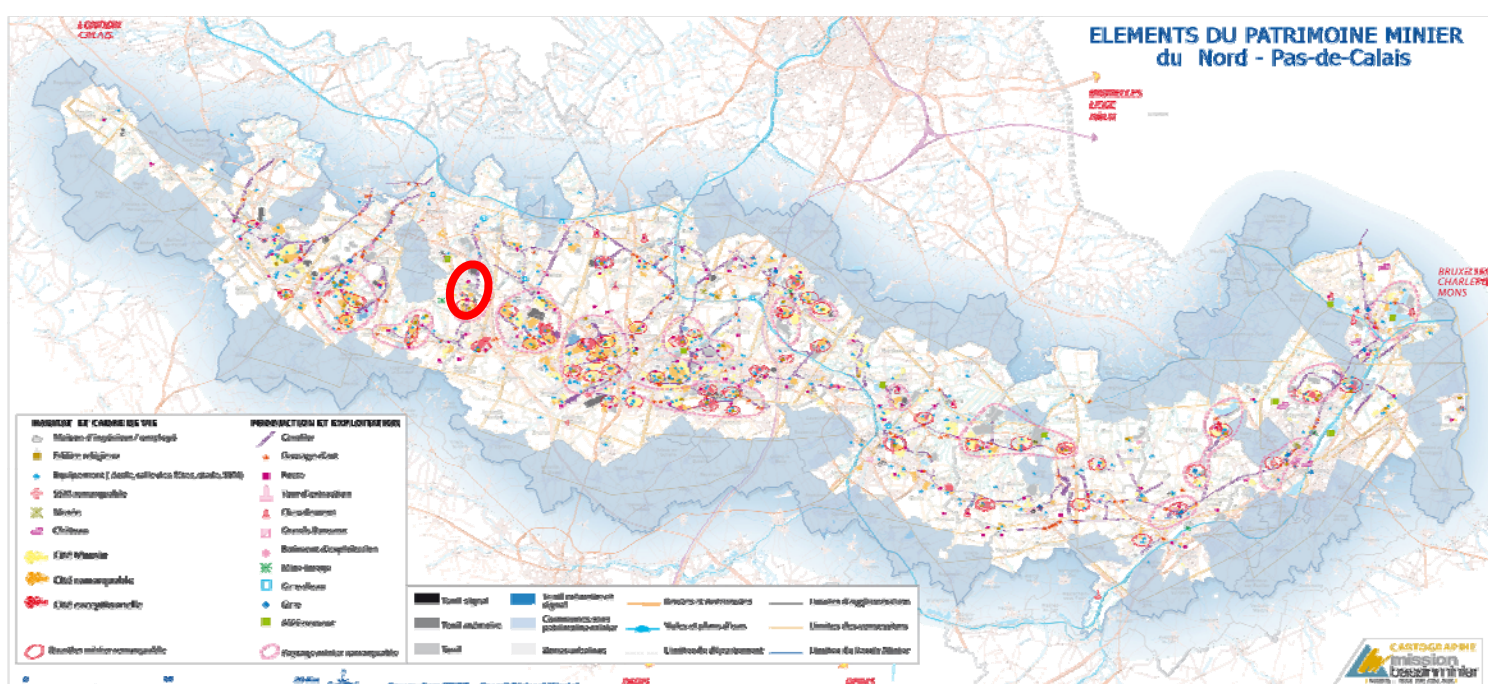
16 grands paysages



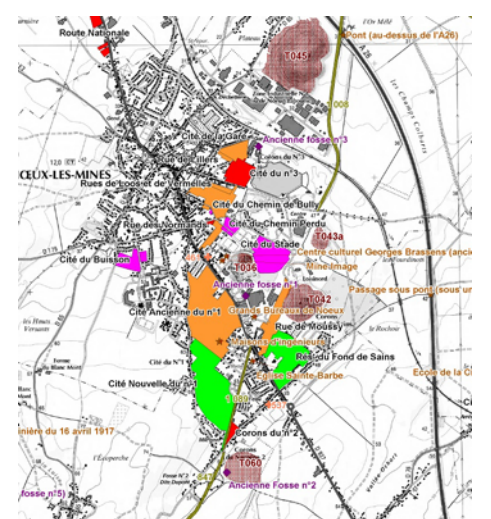
Les éléments du « socle » (relief+hydrographie) se laissent oublier à l'intérieur de l'EPMR. Ainsi, le thalweg de la Loïse, qui prend sa source à Hersin-Coupigny, est très peu marqué, tout comme la légère déclivité occasionnée par la présence du fossé « La Fontaine de Bray ». La présence de la Loïse n'est d'ailleurs détectable qu'en dehors des zones urbanisées, cette dernière est en effet enterrée sous la traversée de Noeux. Quelques points permettent néanmoins d'apercevoir les collines d'Artois, toutes proches.

Situé au cœur du grand paysage « La Gohelle, entre mine et campagne », l'Ensemble paysager Minier Remarquable de Noeux-les-Mines/Labourse/Hersin-Coupigny illustre, tout comme son voisin Bully-les-Mines/Grenay/Mazingarbe, la juxtaposition des 2 mondes, agricole et minier.

15 ensembles paysagers miniers remarquables



Les Ensembles Paysagers Miniers Remarquables sont déterminés d'après leur concentration en éléments hérités de l'activité minière. Ainsi sur cet EPMR, la concentration des lieux d'extraction a engendré un chapelet de petites Cités minières, remarquables et témoins.



Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

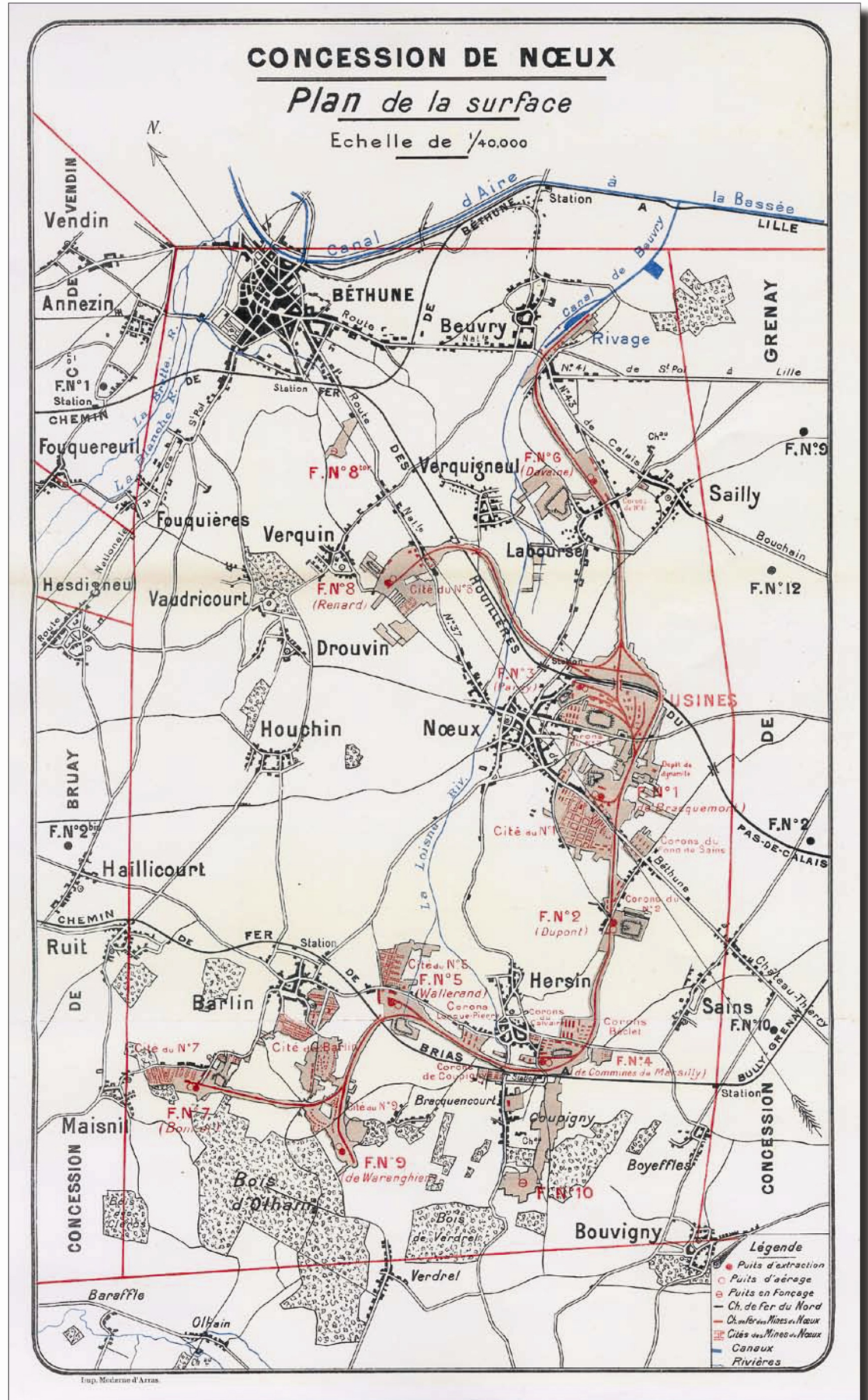
Contexte Historique

La concession de Noeux-les-Mines à travers son évolution

L'installation minière

En 1850 des investisseurs de la Compagnie de Vicoigne dans le Nord, décident de prospecter le charbon à l'ouest de Douai, Monsieur Adrien Aubé de Bracquemont, directeur de cette Compagnie entreprend des recherches qui seront exécutées à l'ouest de Lens, précisément à Loos. Cette société découvre la houille le long de la route d'Arras à Béthune, plusieurs sondages fructueux apparaissent chronologiquement de 1850 à 1851 sur les communes de Noeux, Sains-en-Gohelle, au sud de Béthune et à Hersin. La Compagnie décide de faire sa demande d'exploitation charbonnière.

La concession de Noeux a été accordée le 15 janvier 1853 pour une superficie de 6528 ha. Une extension sera accordée pour 1451 ha supplémentaire par Décret du 30 décembre 1857. Le bornage se détermine par tout un jeu de lignes fictives tirées entre les divers clochers d'église de la concession ou de celles voisines de Noeux. La concession de Noeux se situe entre celle de Grenay à l'est, de Gouy-Servins au sud, de Bruay à l'Ouest, de Vendin au nord ouest.



Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

Contexte Historique

La concession de Noeux-les-Mines à travers son évolution

Les travaux miniers

Fosse 1 : creusement en avril 1851 siège 1 (Adrien Aubé de Bracquemont) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Noeux.

Fosse 2 : creusement en juin 1854 siège 2 (Dupont) comprenant 2 puits creusés sur la commune d'Hersin.

Fosse 3 : creusement en 1863 siège 3 (Fosse de la Station de Noeux ou Parsy) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Noeux.

Fosse 4 : creusement en 1866 siège 4 (Fosse du moulin de Coupigny ou de Marsilly) comprenant 2 puits creusés sur la commune d'Hersin.

Fosse 5 : creusement en 1873 siège 5 (Fosse de Barlin ou Wallerand) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Barlin.

Fosse 6 : creusement en 1880 siège 6 (Fosse Davaine) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Labourse.

Fosse 7 : creusement en 1887 siège 7 (Fosse Bonnel) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Barlin.

Fosse 7 ter : avaleresse sur la commune de Ruitz.

Fosse 8 : creusement en 1891 siège 8 (Fosse Léon Renard) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Verquin.

Fosse 8 ter (11 bis) : creusement en 1908 sur la commune de Béthune.

Fosse 9 : creusement en 1905 siège 9 (Fosse de Warengnien) comprenant 2 puits creusés sur la commune d'Hersin.

Fosse 10 : creusement en 1911 sur la commune d'Hersin, aérage de la fosse4.

Fosse 10 bis : creusement en 1914 sur la commune de Bouvigny, aérage de la fosse4.

Fosse 11 : creusement en 1913 sur la commune de Fouquières les Béthune.

Fosse 12 : creusement en 1939 sur la commune de Houchin, aucune exploitation.

Fosse 13 : creusement en 1947 sur la commune de Sains-en-Gohelle.

Les réseaux de transports

A partir de 1861, les 4 premières fosses se branchent sur le réseau des chemins de fer du Nord au niveau de la gare de Noeux, la ligne Leforest Hazebrouck entrera totalement en service en septembre 1861. En 1862, la ligne de la compagnie de Noeux se poursuivra jusqu'à Beuvry où un riva-ge long de 2,5 km se connectera au canal d'Aire à La Bassée. En tout ce sera 128 km de lignes de chemin de fer.

La valorisation du charbon

Les premières installations de triage criblage lavage sont terminées en janvier 1881, elles prendront place aux abords de la fosse 3. En 1882, la compagnie construit sa première cokerie qui fonctionnera jusqu'en 1964. En 1920, la compagnie construit enfin sa centrale électrique, une se-conde plus moderne débutera en 1939 pour fermer en 1977. Dans les années 1930, la compagnie possède usines à boulets et briquettes, unités chimiques de valorisation des sous-produits.

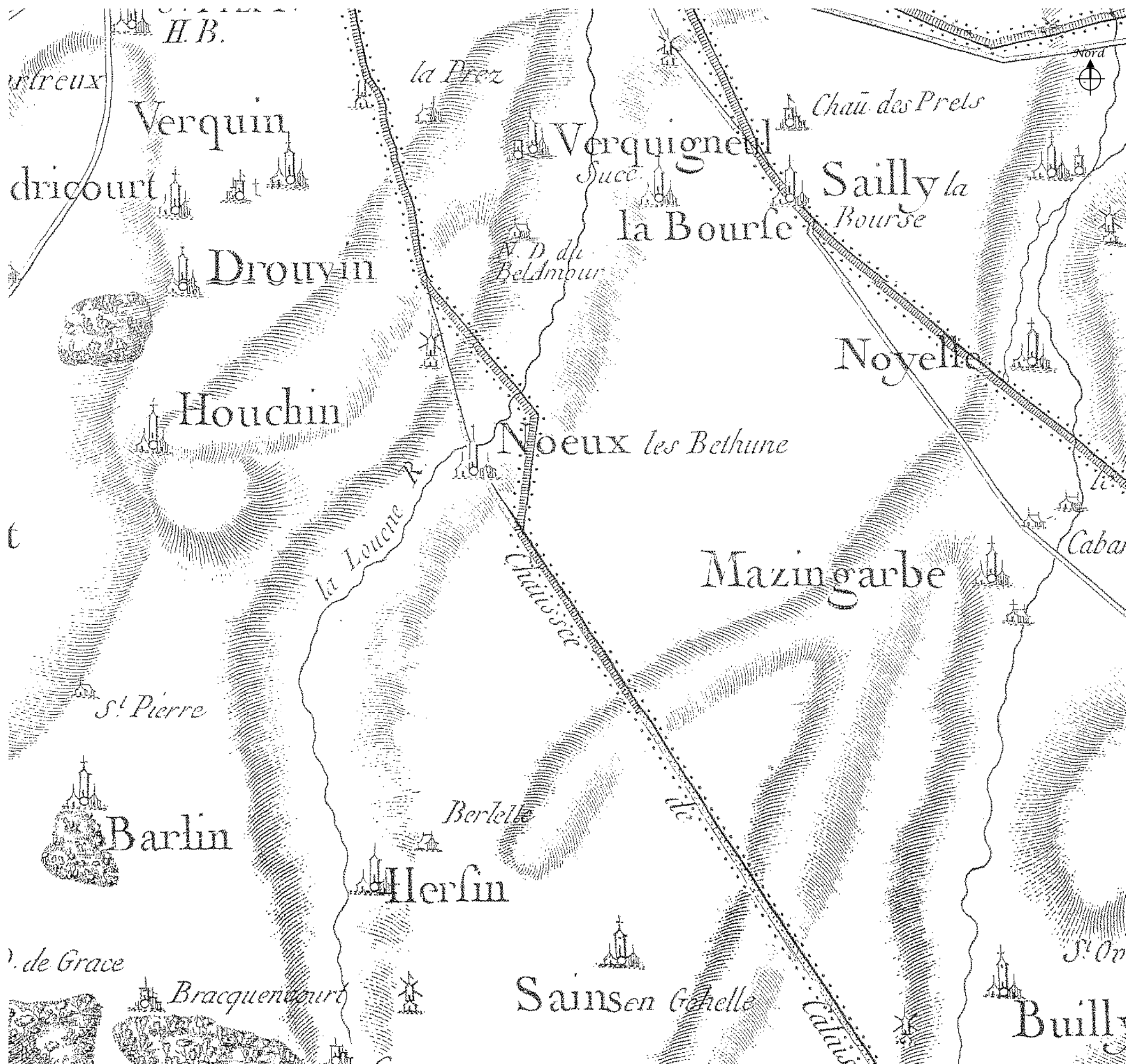
L'urbanisme minier

En 1858, la Compagnie possède 218 maisons, en 1867 424 maisons, en 1878 800 maisons. Les premiers corons se trouveront sur les communes de Noeux et d'Hersin. De 1855 à 1906 seront construits des équipements au service de la population ouvrière et de la direction : logements d'ingé-nieur, cercle du patronage, des ingénieurs, église Ste Barbe de 1877, presbytère, écoles des garçons et filles, communauté des sœurs de St Vin-cent de Paul, hôpital Ste-Barbe, Château de l'administration, coopérative centrale, garage, magasins ateliers et bureaux centraux, centre fémi-nin, stade et vélodrome.

Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle

Source : Carte de Cassini



Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

La Carte de Cassini ne représente, avec une précision relative, que les principaux axes de communication, les établissements humains et l'hydrographie. Ainsi, la Chaussée de Calais à Paris, actuelle RD 937, est figurée comme une route principale d'importance nationale (empierrées ou non) plantée d'un double alignement d'arbres ; elle contourne le noyau villageois de Noeux-les-Béthune. D'orientation Nord-Ouest/Sud-Est, elle témoigne de l'orientation dominante des échanges de l'époque. Le cours de la Loïse apparaît distinctement, ainsi que le thalweg, ou vallon, qu'elle emprunte, au sein duquel se situe le village. Un moulin à vent apparaît un peu plus à l'écart, implanté sur les hauteurs.

La carte ne nous renseigne pas sur la nature du paysage, que l'on devine relativement ouvert d'après l'absence de boisements. Les gouaches tirées des Albums du Duc de Croÿ (début du XVIIème) permettent d'apporter quelques notions complémentaires sur les ambiances, l'occupation du sol et l'ouverture du paysage. Ainsi le village apparaît dans un écrin arboré. La ligne d'horizon est dessinée par les Collines d'Artois en arrière-plan, toutes proches.



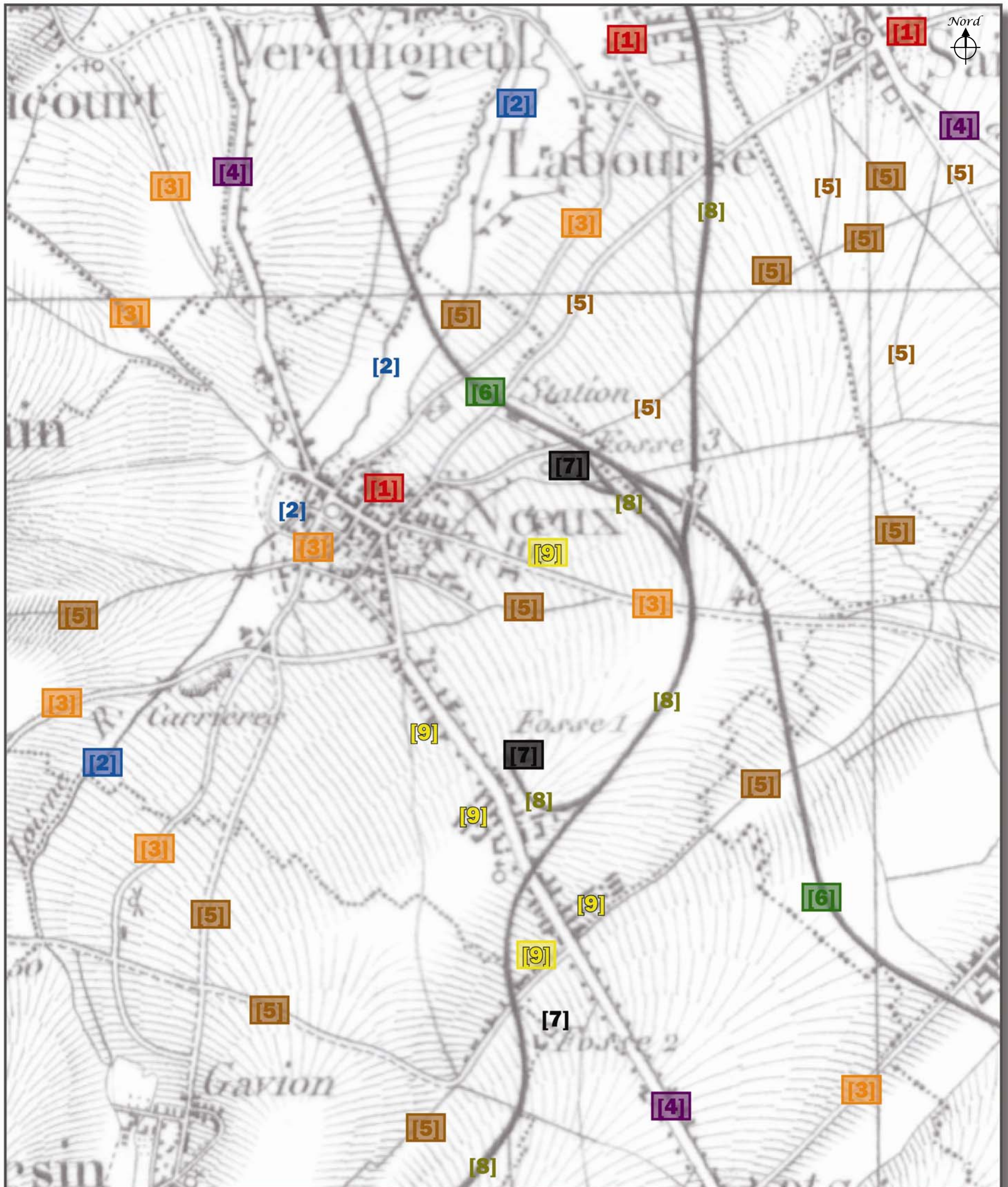
Source : Album de Croÿ, fin XVIème-début XVIIème

Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Les prémices de la mine - XIXème siècle

Source : archives IGN, Carte d'Etat major de 1883 dressée sur un fond de 1837



Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la Carte de 1883

Commentaires :

Les prémices du paysage minier :

La carte montre 1 noyau villageois d'importance, Noeux. D'autres villages plus au nord Labourse, Saily, Verquigneul sont de moindre dimension, la commune de Noeux a probablement toujours connu un certain rayonnement [1].

La Loïse coule en apparence d'Hersin à Verquigneul, passe dans Noeux village (partie visible), réapparaît après le noyau villageois se glisse sous la ligne ferroviaire, juxte Labourse et part en direction de Verquigneul, et forme une série de marais et pâturages inondables entre Beuvry, Verquigneul et Labourse [2].

Un réseau d'axes primaires d'intérêt départemental futuramente (CD 179) Noeux-Barlin, (CD 165) Hersin-Annequin, (CD 72E2) Noeux-Drouvin le marais, d'autres axes secondaires d'importance moyenne desservant localement les communes : chemins de Lens-Mazingarbe-Noeux, Noeux-Verquin, etc... [3].

Deux axes nationaux le principal, la RN 37 aujourd'hui CD 937 (autrefois Château Thierry Hazebrouck, aujourd'hui Arras St Venant) . Le secondaire, la RN 43 aujourd'hui CD 943 (autrefois Calais Bouchain, puis Calais Metz) sur la carte il est indiqué route de Douay par Lens [4].

Une pléthore d'axes ruraux, de nos jours intégrés dans le domaine privé des communes ou autres, ces itinéraires datent probablement du Moyen-Âge, ils relient les villages de l'Artois, de la Gohelle, ou du bas pays de Béthune au plus court. Les exemples sont assez nombreux, voici quelques itinéraires et chemins : Noeux Annequin / Mazingarbe Ruit (Ruitz) / Noeux Saily via Labourse /etc ..., chemin de Bruay, Bully, Bouvigny, Noyelles, Barlin, du Marais, du Paradis, Pourceaux, Perdu, etc ... [5].

Le chemin de fer de la compagnie du Nord, la section d'Arras à Hazebrouck connue sous le nom de ligne dite des «Houillères» ayant pour objectif de connecter les concessions du Pas-de-Calais au réseau national, elle entre en service en 1861 [6].

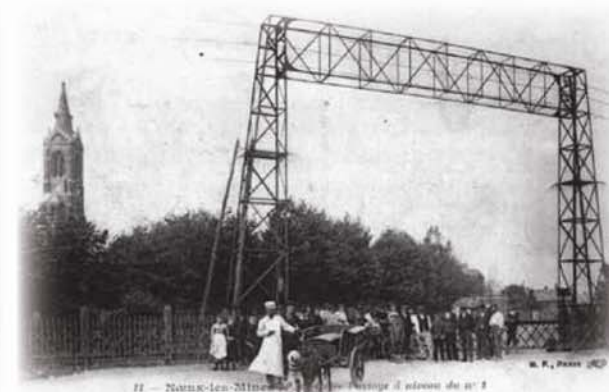
Le réseau ferré minier allant de la fosse 4 d'Hersin au futur rivage du canal de Beuvry se branchant lui même au canal d'Aire et desservant au passage les fosses 2, 1, et 3 qui sont les seuls puits de mines en activité pour l'époque, le réseau s'est créé en 2 temps dès 1861 les fosses 2 et 1 expédient les produits à la gare de Noeux, en 1862 le réseau se prolonge jusqu'à Beuvry pour l'accès au rivage [8]. A cette période, les fosses de 1 à 4 sont créées sur deux communes Noeux et Hersin [7].

L'habitat minier (corons) est figuré : ils ne sont pas intitulés. Les différentes composantes minières, c'est-à-dire l'outil de travail et l'habitat s'installent le long des axes importants [9]. A cette époque, sur la commune de noeux sont créés les corons du N° 1, de la Croix Ricart, du fond de Sains, du n°3, sur la commune d'Hersin seul le coron du 2 (N2) fait son apparition.

Les terrils ne sont aucunement figurés, aucune topographie artificielle n'apparaît.

Eléments permanents :

- [1] les noyaux villageois des communes concernées.
- [2] la Loïse (partie aérienne).
- [3] routes et chemins (communales, départementales).
- [4] les ex nationales.
- [5] les axes ruraux.
- [6] les chemins de fer du nord (SNCF).
- [7] les fosses (quelques bâtiments).
- [9] les corons et cités.

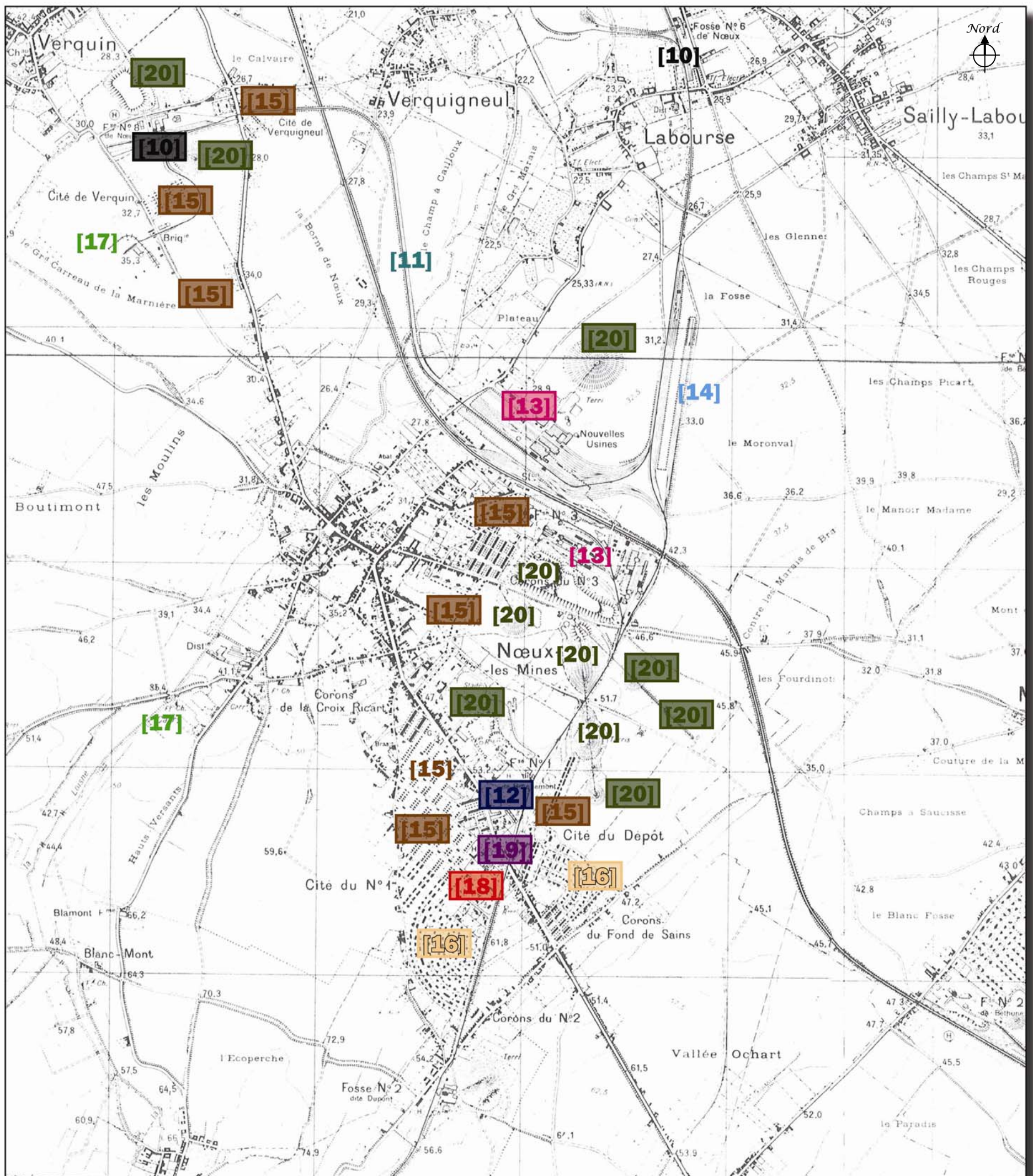


Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Entre les deux-guerres, le confortement de l'installation

Source : archives IGN, Carte d'Etat-major de 1937



Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la Carte de 1937

Commentaires :

Le confortement de l'installation :

L'expansion minière se poursuit, carreaux de mines (nouveaux sièges telles que la fosse 8 de Verquin, ou 6 de Labourse) [10] apparaissent. Une ramification ferroviaire sous forme d'embranchement connectera la fosse 8 au reste du réseau [11].

Les ateliers, magasins, garages centraux, quai de vente à charbons prennent place à proximité de la fosse 1 [12].

Les usines houillères apparaissent et se développent sur 2 pôles (lavoir, cokerie, sous-produits) depuis 1881 à proximité de la fosse 3, le second site appelé «Nouvelles Usines» prendra place plus au nord tout en cohabitant pendant plusieurs années avec le premier [13]. Un immense parc à Stock sera créé pour l'expédition de tous les produits charbons et cokes [14].

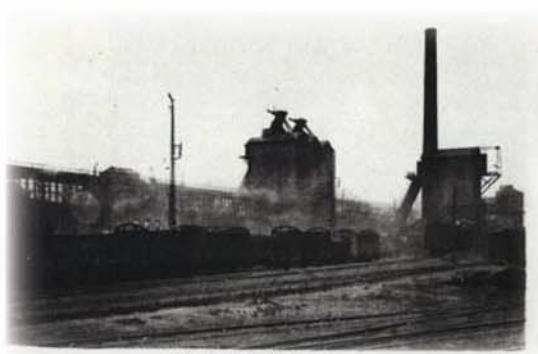
La ville minière est en plein essor, les cités pavillonnaires [15] et jardins [16] commencées depuis 1890, se poursuivant dans les années 1920 pour accueillir la main d'oeuvre étrangère (polonais) se construisent. Pour mener à bien l'expansion et la modernisation des sièges et de l'urbanisation, des briqueteries entrent en activité [17].

En marge des cités ouvrières, s'installe l'élite de la direction des mines de la compagnie [18] châteaux et grandes demeures ponctuent le territoire. Un hôpital, des écoles, une gendarmerie, l'église Sainte Barbe s'installeront dans ce nouveau quartier de la ville [19].

Les masses schisteuses que sont les terrils sont enfin figurées [20], sur la partie noeuvoise l'impressionnante édification par téléphérique sera le mode choisi.

Eléments permanents :

- [10] les fosses (quelques bâtiments existants).
- [12] grands bureaux & ateliers (ancien magasin Leroy-Merlin).
- [13] quelques bâtiments des «Nouvelles Usines».
- [15] cités pavillonnaires.
- [16] cités jardins.
- [18] château administratif et maisons d'ingénieurs.
- [19] équipements scolaires, sociaux et sanitaires.
- [20] les terrils.

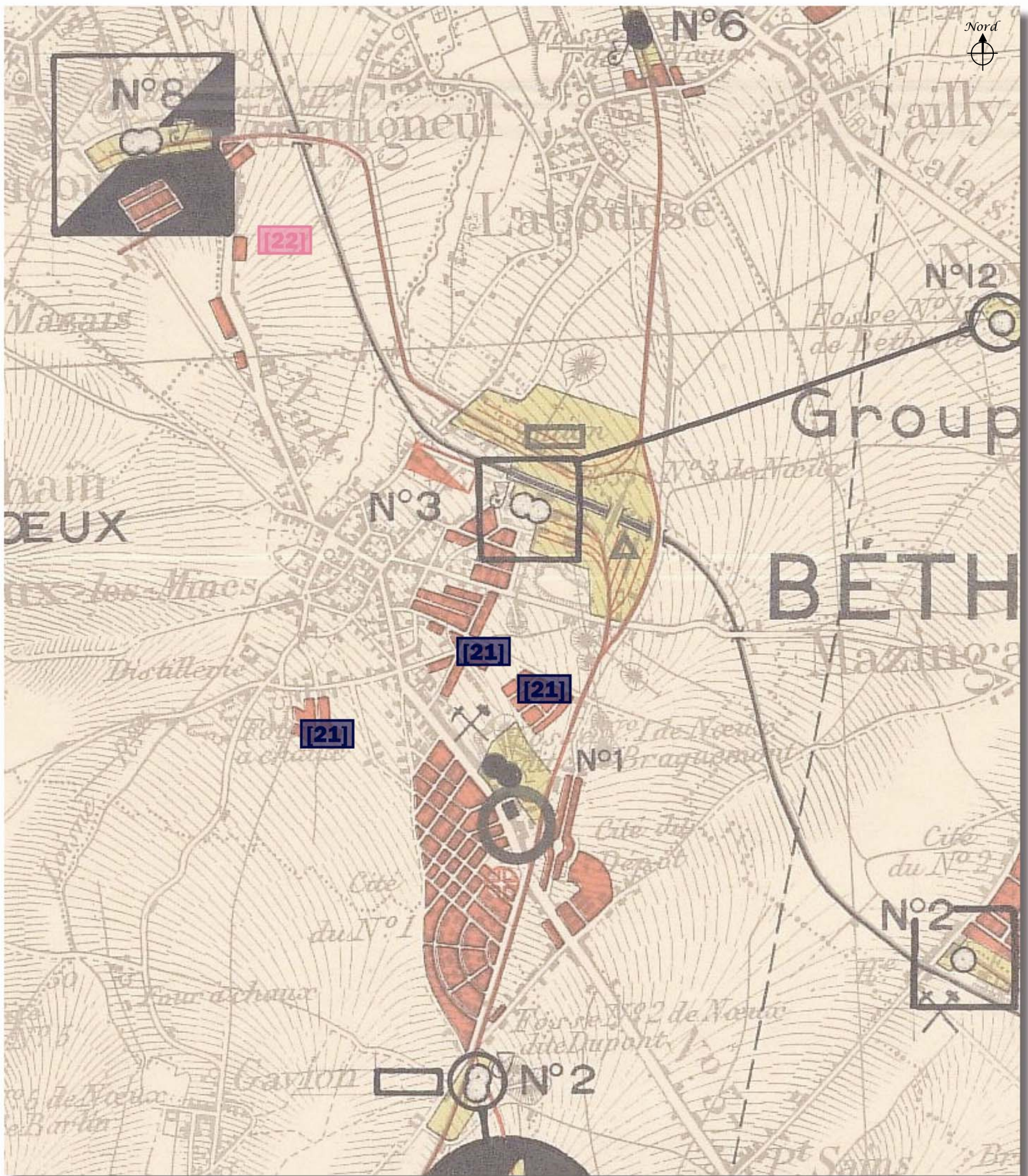


Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle

Source : carte de 1949 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas-de Calais



Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la Carte de 1949

Commentaires :

La nationalisation :

La fin des années 40 marque le début de la bataille du charbon et la période de la nationalisation de l'après guerre. Malgré la surexploitation du gisement durant la première guerre mondiale située à l'ouest du front, de nouvelles installations (fosse 13 de Sains en 1947) au sud de la fosse 2 ou de nouvelles cités accueilleront du personnel et leur famille **[21]**. Les dommages de guerre du second conflit verront la constructions de chalets autrichiens pour les employés souvent implantées hors des cités **[22]**.

L'ensemble des différents sièges d'extraction ne bénéficieront pas de modernisation telle la fosse 3, la fosse 8 quant à elle bénéficiera d'une modernisation partielle, dans les années qui suivront, la fosse 1 cessera totalement son activité carbonnière.

Eléments permanents :

[21] les cités pavillonnaires.

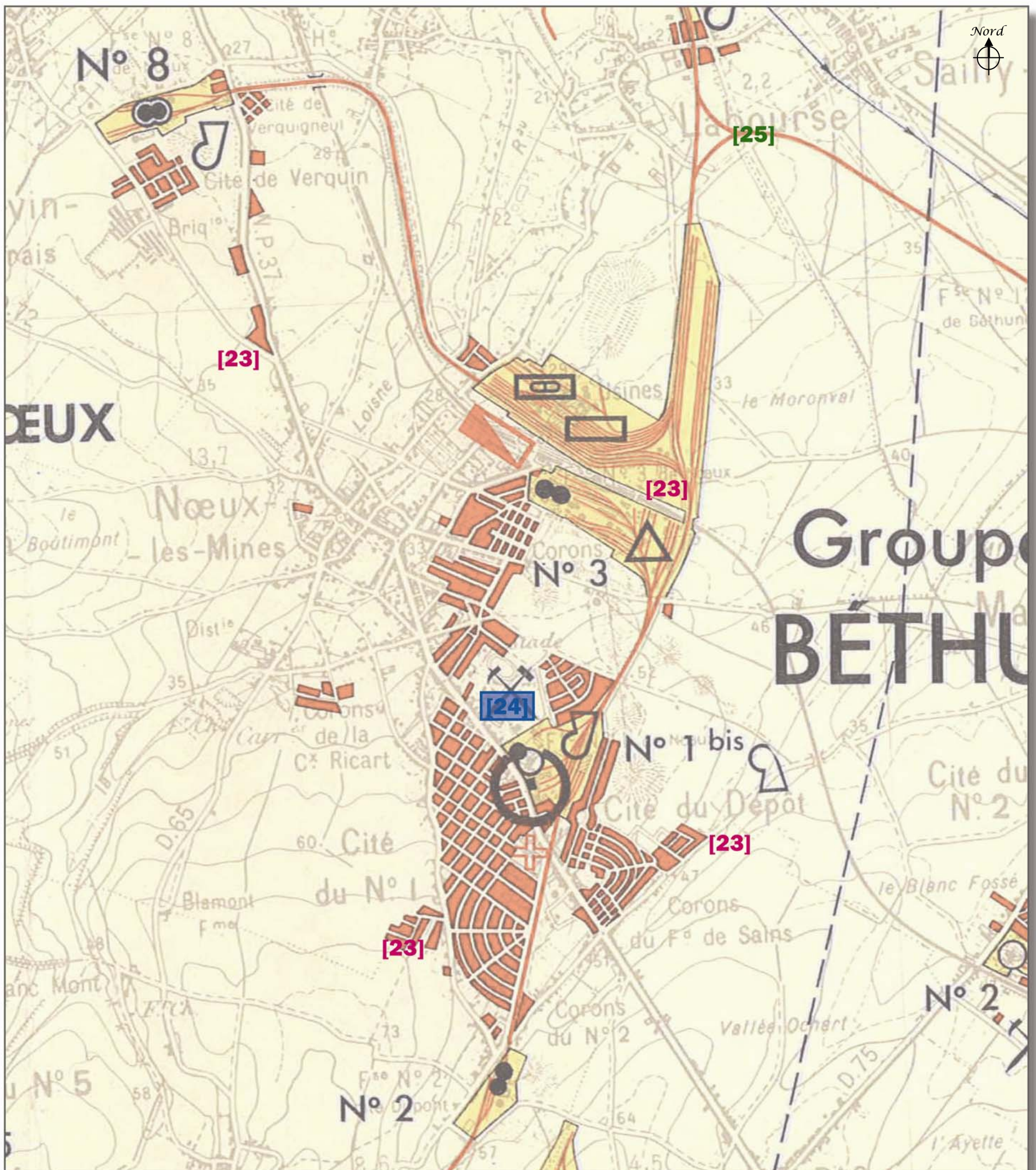
[22] les chalets.

Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

L'apogée avant la récession, la dernière expansion- 1960-1970

Source : carte de 1961 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais



Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la Carte de 1961

Commentaires :

La dernière expansion :

Le début de la décennie 60 marque l'apogée de la période de la nationalisation. Les extensions de cités se poursuivent.

Les baraquements apparus dans le courant des années 1950 ponctuent le territoire de manière périphérique, tel le camp du chemin de l'épée à l'est de la cité du fond de Sains (cité du dépôt) [23].

En 1948 seront construits la nouvelle Sécurité Sociale Minière et le centre de formation professionnel des mines [24].

La fusion des compagnies et la création de groupes au sein des HBNPC a engendré à la fin des années 1950 des connections ferroviaires inter concessions [25] en particuliers ici, la relation entre les usines de Mazingarbe et celles de Noeux.

Eléments permanents :

[24] SSM, musée de la mine et centre culturel G Brassens.

Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la Carte de 2007

Commentaires :

Du déclin à la reconversion :

La récession charbonnière entamée depuis 1960 et 1968 (liée respectivement aux plans Jeanneney et Bettencourt) se poursuit inéluctablement, les anciens charbonnages disparaissent partiellement ou totalement [26], d'autres sites sont reconvertis en zones industrielles, artisanales ou commerciales, ils réintègrent des bâtiments existants ou reconstruisent de nouvelles structures [27].

Par extension, la trame du réseau ferroviaire des mines tend à s'atténuer voir disparaître totalement (cavalier fosse 8, terril 232) [28]. Toutefois, ces espaces sont réhabilités en chemins piétonniers, corridors biologiques [29] ou laissés en l'état [30] en attente d'une future reconquête au profit d'une trame verte linéaire.

Les grandes friches industrielles, terrils en fin d'exploitation et autres délaissés ont été requalifiés en zone naturelle [31] ou parc urbain voir en complexe d'excellence telle que le site «Loisinord» [32]. Les terrils majeurs ont bénéficié d'une conservation ou d'une mise en sécurité sommaire [33].

Durant les trois dernières décennies, l'urbanisme minier a tendu à se resserrer et disparaître (baraquements, cités pavillonnaires) [34], au dépend d'un urbanisme résidentiel extensif prenant place hors des bourgs villageois et des cités minières [35].

Depuis le début des années 1990, de nouvelles constructions réintègrent le foncier perdu des cités minières [36], l'assise d'anciens terrils traités et viabilisés accueillent des zones d'activités ou de nouveaux lotissements d'habitation [37].

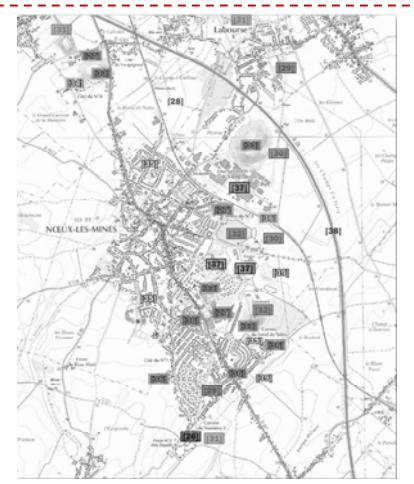
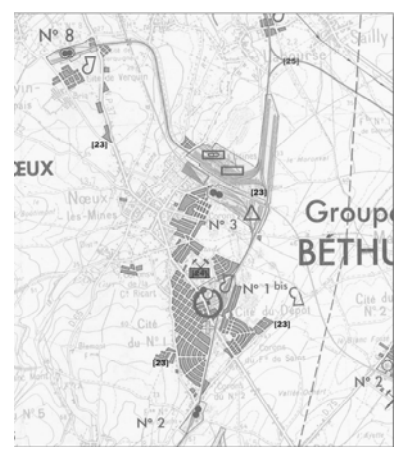
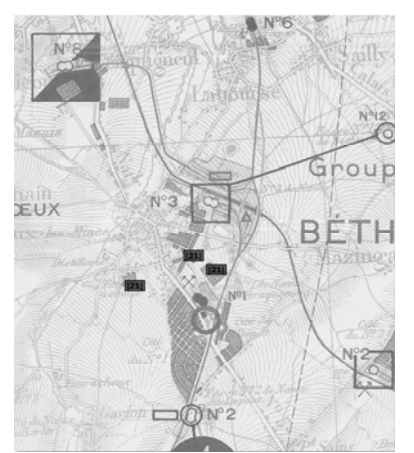
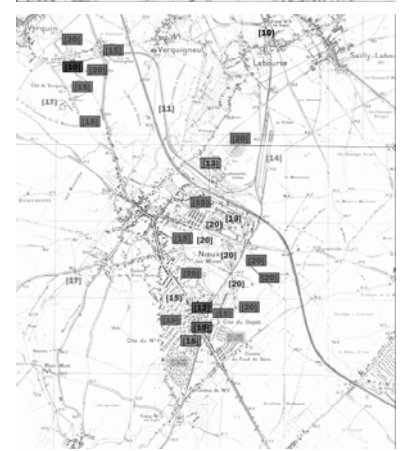
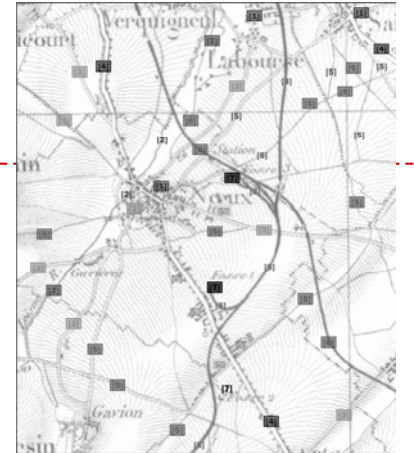
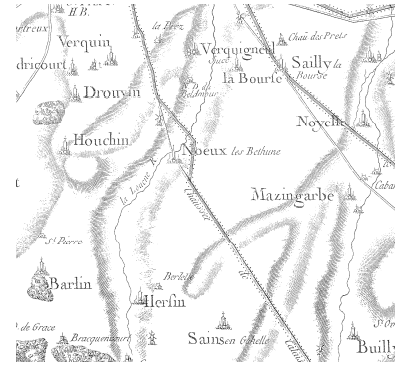
Enfin, l'aspect reconversion est largement dominée par le désenclavement et la desserte élargie du secteur par les grands axes autoroutiers (A26) [38] et pénétrantes départementales nouvelles faisant office de contournement de ville [39].

Eléments permanents :

- [26] les fosses (traces, requalification).
- [27] les fosses et ateliers centraux (réusage).
- [29] cavaliers requalifiés.
- [30] cavaliers en friche.
- [31] les friches minières requalifiées.
- [32] parc urbain réalisé sur friche minière.
- [33] les terrils signaux, aspect intact.
- [34] archéologie urbaine (voirie, végétation).
- [36] renouvellement urbain sur assises foncières des cités restructurées.
- [37] les zones, parc d'activités, commerciales et lotissements sur anciens sites miniers.

Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

1. Evolution du Paysage de l'EPMR



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Synthèse

Principales évolutions

Apports en éléments bâtis/paysagers

Éléments de permanence (dans le paysage actuel)

Jusqu'au XVIIIème siècle

- Paysage apparemment ouvert, absence de boisements, hormis ceinturant le village
- Urbanisation regroupée
- Organisation Nord-Ouest/Sud-Est des voies de communication avec un axe prédominant (future RD 937)
- Axe Sud-nord du cours d'eau
- Points de repères : clocher, moulin
- **Implantations humaines à proximité du cours d'eau**

- les noyaux villageois des communes concernées.
- la Loisine
- routes (dont RD 937)

- les noyaux villageois des communes concernées
- la Loisine (partie aérienne)
- routes (dont RD 937)

1851 début de l'exploitation sur l'EPMR

XVIIIème siècle (1883)

- Apparition de cités et fosses le long des routes existantes (dont RD 937), mais à l'écart du noyau villageois qui s'est développé autour de l'église,
- Le réseau ferré contourne Noeux par l'Est ; la gare est isolée du noyau villageois
- Le paysage semble encore dominé par les cultures ouvertes
- Points de repères : clochers et chevalements
- La Loisine traverse Noeux
- **Le noyau villageois prédomine ; le quartier Ste-Barbe s'esquisse (église)**

- Urbanisation liée à l'activité minière (chevalements, fosses, cités, équipements) :
 - corons du n°1, de la Croix Ricart, du fond de Sains, du n°3, du n°2 fait son apparition
 - église Ste-Barbe
 - terrils ?
 - Fosses 1, 2, 3 et 4
- Réseau ferré voyageur et minier, gare
- marais et pâturages inondables entre Beuvry, Verquigneul et Labourse
- Routes et axes ruraux.

- les chemins de fer du nord (SNCF), gare
- les fosses 1 et 3 (quelques bâtiments).
- les corons et cités.
- Étangs de Laboursel
- Routes et axes ruraux.
- église Ste-Barbe

1ère Guerre Mondiale

Entre deux-Guerres (1937)

- Apparition de nouvelles cités au Sud et l'Est du noyau villageois ; les fosses sont concentrées à l'Est
- Noyau, fosses et cités se rejoignent, formant une continuité
- Tous les terrils sont en formation
- Urbanisation contenue au Nord par les Nouvelles usines et la voie ferrée
- Points de repères : clochers, chevalements et terrils
- **La structure urbaine et les infrastructures minières de l'EPMR sont en place : un axe minier, formé par la succession des terrils et les téléphériques, parallèle à la RD 937 apparaît ; les quartiers miniers ont pris plus d'importance que le noyau villageois**

- Urbanisation liée à l'activité minière (chevalements, fosses, cités, équipements) :
 - les fosses 8 de Verquin et 6 de Labourse
 - ateliers, magasins, garages centraux, quai de vente à charbons, grands bureaux (ancien magasin Leroy-Merlin).
 - «Nouvelles Usines» de Noeux (lavoir, cokerie, sous-produits) et parc à stock
 - cités pavillonnaires : Cité ancienne du n°1, Rue de Moussy, Cité du Chemin de Bully, Cité de la Gare, Rue des Normands...
 - cités jardins : Cité nouvelle du n°1, Résidence du Fond de Sains
 - château administratif et maisons d'ingénieurs.
 - équipements scolaires, sociaux et sanitaires.
 - Terrils 36, 42, 45, 43a, 43 b, 44, 60 et 61
 - Briquetteries
 - Quartier Ste-Barbe : hôpital, écoles, gendarmerie, église Sainte Barbe
 - Téléphériques

- la fosse 8 de Verquin (quelques bâtiments existants).
- Magasins, grands bureaux & ateliers (ancien magasin Leroy-Merlin).
- quelques bâtiments administratifs des «Nouvelles Usines»
- Emplacement du parc à stock
- Cités pavillonnaires : Cité ancienne du n°1 (une partie), Rue de Moussy, Cité du Chemin de Bully, Cité de la Gare, Rue des Normands...
- Cités jardins : Cité nouvelle du n°1, Résidence du Fond de Sains
- château administratif et maisons d'ingénieurs.
- équipements scolaires, sociaux et sanitaires.
- Terrils 36, 42, 45, et 43a
- Quartier Ste-Barbe : hôpital, écoles, gendarmerie, église Sainte Barbe

Nationalisation (1949)

- Extension ponctuelle de cités minières
- Points de repères : clochers, chevalements, cheminées et terrils
- **Pas d'évolution majeure dans le paysage de l'EPMR, les interstices se combleront par l'ajout des cités modernes**

- cités modernes : Cité du Chemin perdu, Cité du Stade, Cité du Buisson
- chalets.
- Modernisation Fosse 3, modernisation partielle Fosse 8

- Cités modernes : Cité du Chemin perdu, Cité du Stade, Cité du Buisson
- Chalets Rue Nationale/RD 937

Dernière expansion (1961)

- Développement des terrils « modernes » (hauts et plats)
- L'habitat minier s'étend essentiellement sous la forme de baraquements (années 50), en périphérie des cités et le long des voies existantes
- Points de repères : clochers, chevalements et terrils
- **Pas d'évolution majeure dans le paysage de l'EPMR**

- Extension de cités minières
- Baraquements : camps du chemin de l'épée à l'est de la cité du fond de Sains (cité du dépôt) [23]
- Sécurité Sociale Minière
- Centre de formation professionnel des mines
- Connexions ferroviaires inter-concessions

- Extension de cités minières
- Sécurité Sociale Minière
- Centre de formation professionnel des mines (Musée de la Mine et Centre culturel Georges Brassens)

Arrêt de l'exploitation minière sur l'EPMR 0

Du déclin à la reconversion 1970-2008

- Coupure des tracés autoroutiers, à l'Est et au Nord de l'EPMR
- Enfouissement de la Loisine (?)
- Poursuite de l'extension de l'urbanisation sous forme de lotissements ou d'habitat individuel, le long des axes existants, ou regroupés au sein de cités
- Points de repères : clochers et terrils
- **Réutilisation du foncier minier pour le développement de nouvelles activités, notamment de loisirs, le long de l'ancien « axe minier » (désormais Avenue du Lac), exploitation de certains terrils ; creusement d'un plan d'eau**

- Autoroutes A21 et A26
- Contournement de Noeux-les-Mines
- Reconversion d'anciennes fosses en parcs urbains, zones artisanales, industrielles et commerciales
- Disparition des chevalements et d'une partie des édifices des fosses
- Remplacement des cavaliers par des voies vertes, maintien de la voie ferrée voyageur
- Disparition de certains cavalier (de la Fosse 8)
- Développement de l'habitat pavillonnaire

- Autoroutes A21 et A26
- Voies vertes et friches (anciens cavaliers)
- Zones industrielles, commerciales et artisanales
- Zones de loisirs (Loisind et Base Nautique)
- Lotissements et habitat pavillonnaire

Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

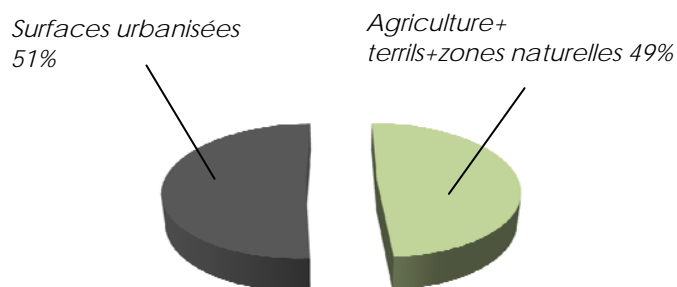
2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.1 Occupation du sol

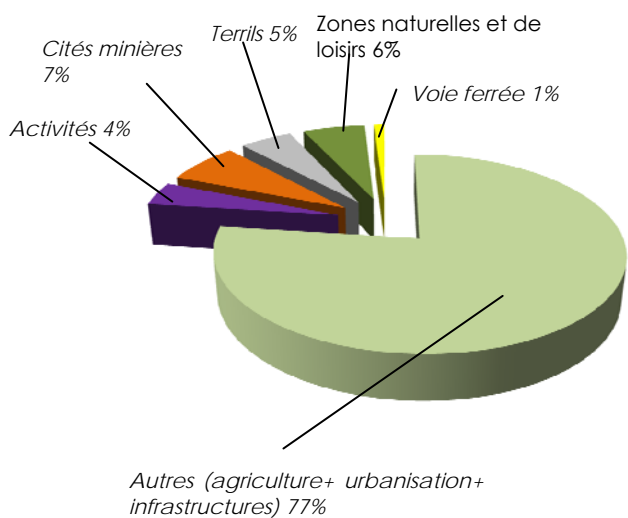
Le périmètre d'étude considéré s'appuie, à partir du travail d'Inventaire déjà réalisé, sur des grandes limites ayant une importance dans la perception de cet EPMP (franges agricoles à l'Ouest, basculement vers Verquin au Nord, vers Sains au Sud) ou agissant comme une coupure (A26 à l'Est). Ces grandes limites seront par la suite affinées au travers le « bornage » de l'EPMP, en synthèse.

L'EPMP de Noeux-les-Mines est fortement urbanisé (plus de 50% de sa superficie totale). Les terres cultivées enveloppent l'EPMP, induisant des lisières nettes entre les constructions et ce paysage très ouvert, sur lequel les rues proposent de nombreuses fenêtres. Le tissu urbain, resserré sur l'Ouest de l'EPMP, ne comprend pas ou plus de poches agricoles. Celles-ci sont présentes à l'Est, sur les zones de contact avec les terrils 42 et 45. Le tissu urbain est d'ailleurs plus aéré sur l'Est de l'EPMP : il comprend des poches laissées vacantes par les friches minières. Celles-ci sont occupées par des activités commerciales ou ont été reconverties en espaces de loisirs. Les nouvelles constructions de faible hauteur (hangars commerciaux) y génèrent de vastes espaces ni complètement ouverts, ni complètement fermés.

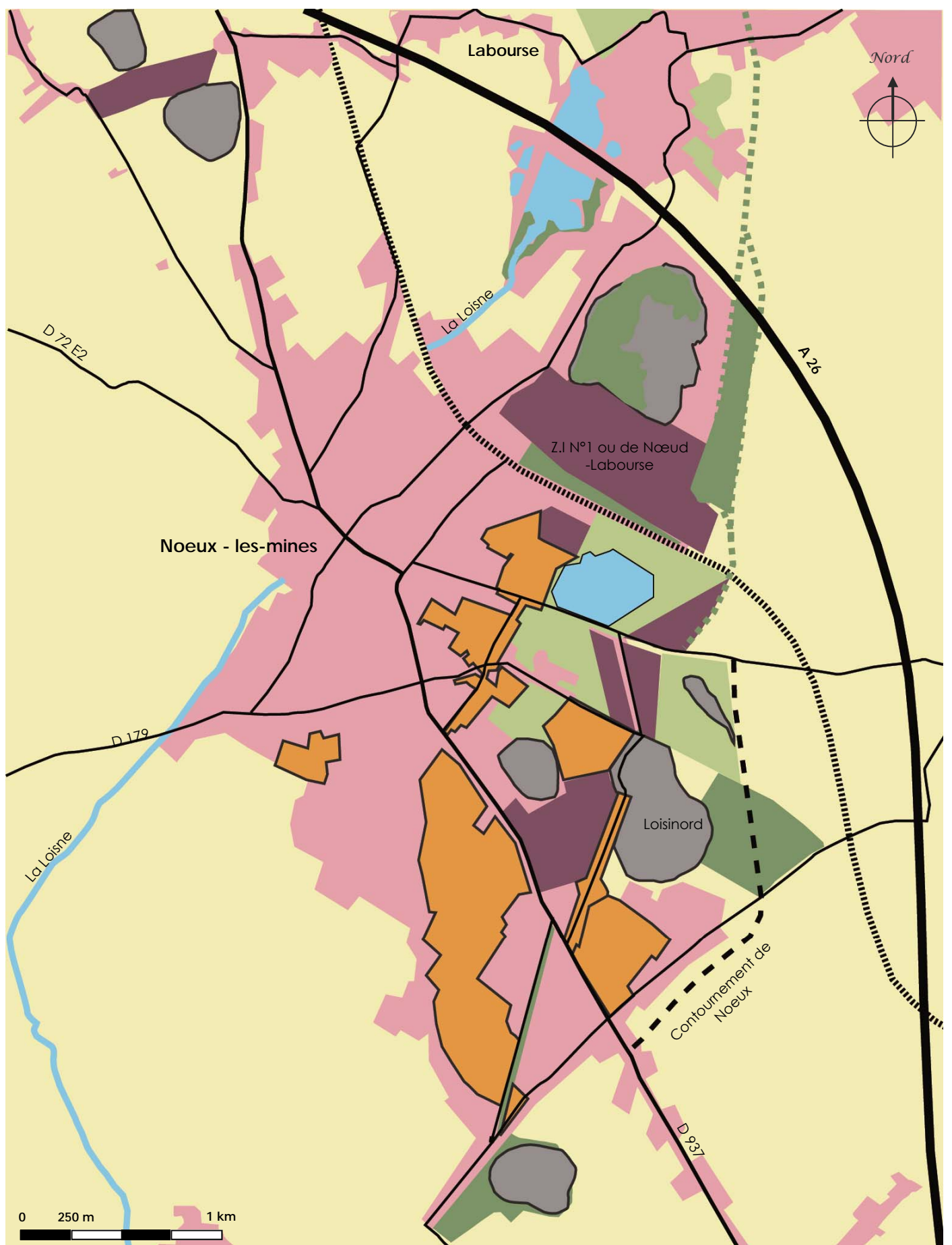
Occupation générale du sol



Part des éléments induits par l'activité minière dans l'occupation générale du sol



Vue aérienne de l'EPMP depuis le Sud (source Ph.Frutier-Altimage)



- | | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Les éléments aux contours noirs sont ceux induits par l'activité minière

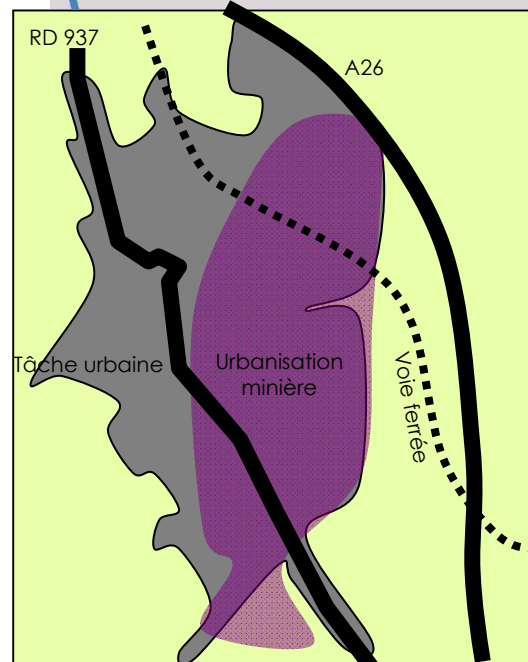
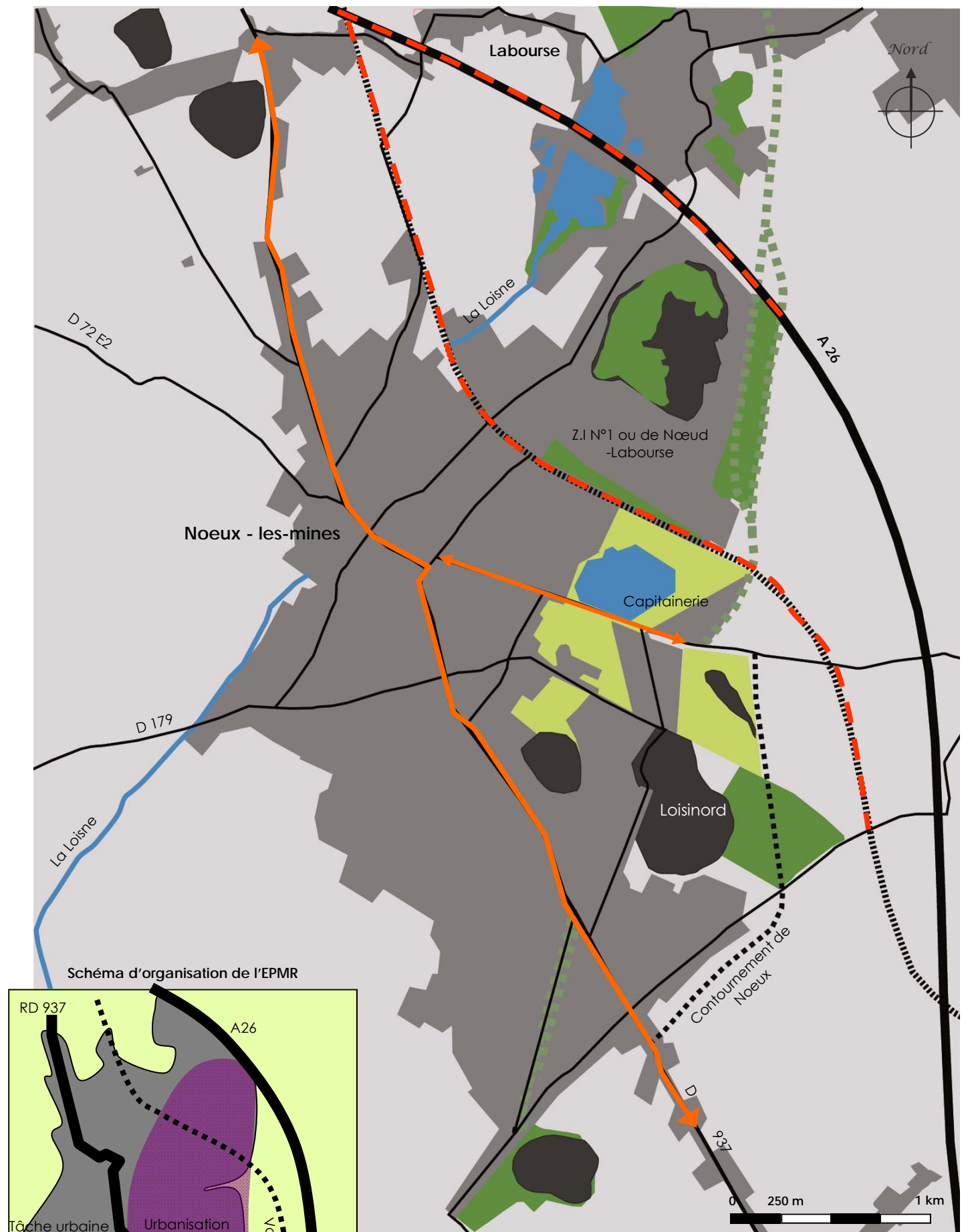
Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.2 Structures et identités paysagères

La RD 937 forme la colonne vertébrale de l'EPMR, sur laquelle se « greffe » un chapelet de cités minières. L'habitat minier est relativement imbriqué dans le tissu villageois, parfois même « diffus » en dehors des cités.

Les occupations du sol actuelles induites par l'activité minière forment un axe Nord-Sud au sein de l'EPMR entrecoupé successivement par la RD 937, la voie ferrée et arrêté au Nord par la A26. Ce faisceau correspond également à l'axe de l'armature naturelle et végétale, principalement constituée de boisements spontanés ou de parcs.



- Axe structurant
- Effet de coupure
- Liaison piétonne
- Ancien cavalier ou voie SNCF désaffectée végétalisée, en friche
- Cours d'eau/plan d'eau
- Terrils
- Espace végétalisé ouvert (jardin, friche...)
- Espace végétalisé fermé (boisement...)
- Espace ouvert (cultures...)
- Espace fermé (urbanisation...)
- Marre, étangs, bassins

2 facettes du paysage de l'EPMR de Noeux-les-Mines : la part belle faite aux nouveaux espaces de loisirs côtoie un tissu villageois « en lanière » avec des jardins largement plantés, invisibles depuis la rue.

Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

L'EPMR de Noeux-les-Mines/Labourse/Hersin-Coupigny est caractérisé par des lieux de production toujours perceptibles (ou en partie) au sein du tissu urbain. La proximité des éléments hérités de l'activité minière et de ceux issus de l'activité rurale contribue à lui forger une double identité.

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.



Éléments liés à l'exploitation minière

- Production
- Terril
- Infrastructure
- Habitat
- Equipement collectif

Éléments non liés à l'exploitation minière

- Patrimoine naturel et paysager
- Habitat/commerce
- Equipement collectif

- Limite de l'EPMR (détaillée en synthèse)
- Limite communale

Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Eléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Eléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE							
CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE		NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	Commentaires	
Production	Fosse		Ancienne fosse n°1+anciens ateliers	NOEUX-LES-MINES		anciens bureaux et entrepôts Leroy-Merlin	
	Grands bureaux		Grands Bureaux de Noeux			logements locatifs de Pas-de-Calais Habitat+commerce	
Terril	Terril monument, nature et signal		Nouvelles Usines de Noeux (T045)		LABOURSE		Loisinord, piste de ski
	Terril signal et loisirs		3 de Noeux Sud (T042)				
	Terril nature et signal		1 de Noeux (T036)				
Infrastructures	voie ferrée voyageurs		ligne Lens-Saint-Omer		MAZINGARBE		
	ouvrage d'art		Passage sous pont (ferroviaire)				
			Passage sous pont (sous un pont autoroutier)				
		Pont au-dessus de l'A26	LABOURSE				
Habitat	Cité remarquable	Cité pavillonnaire	Cité de la Gare	NOEUX-LES-MINES			
		Cité jardin	Cité Nouvelle du n°1	HERSIN-COUPIGNY	NOEUX-LES-MINES		
			Rés. du Fond de Sains				
		Cité moderne	Cité du Buisson	NOEUX-LES-MINES			alignements de platanes
	Cité du Stade						
	Cité du Chemin Perdu						
	Cité témoin	Corons	Corons du n°2	HERSIN-COUPIGNY			
			Cité du n°3	NOEUX-LES-MINES			
			Rue des Normands				
		Cité pavillonnaire	Route Nationale	VERQUIN			
			Rue de Lillers				
			Rue de Moussy				
			Cité du Chemin de Bully				
		Rues de Loos et de Vermelles					
	Maison d'ingénieur / d'employé		Maisons d'ingénieurs, Rue du Général Maistre, Blvd du Général Castelnau, Rue de Sébastopol,				
Equipement collectif	Edifice religieux		Eglise Sainte-Barbe	NOEUX-LES-MINES			
	Cimetière		Cimetière de la Résidence du fond de Sains ?				
	Sécurité Sociale Minière		Sécurité Sociale Minière			Commerce en rez-de-Chaussée	
	Stade des Mines		Stade Tisserand			Alignement de platanes sur le pourtour	
	Ecoles		Ecoles Saint-Exupéry, A. Camus et H. Wallon				
Culture	Musée		Centre culturel Georges Brassens (ancien centre de formation professionnelle des charbonnages)			ancien CinéMarilyn	
	Mine-image		Mine-Image			Musée de la Mine	

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE					
CATEGORIE	TYPE	NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Patrimoine naturel et paysager	Plan d'eau/Marais			LABOURSE	
	Arbres remarquables	Alignement d'arbres (?) autour du terrain de sport, Rue de la Loisine			
		Alignement de platanes, stade Tisserand			
		Place de la gare			
		ifs taillés cimetière Rue de l'Egalité			
		Platanes (?), place devant l'église Ste-Barbe			
	Venelles ou sentiers		Sentier des Ecoles, de la Musique, Pasteur...		
Habitat	Maisons	Maisons Art Déco, Rue Nationale/RD 937		NOEUX-LES-MINES	
		Maison style régionaliste à côté de l'école de musique, Rue nationale/RD 937			
	Maisons+chapelles	Rue Jean Jaurès			
		Rue Franciso Ferrer			
	Pigeonnier -porche	Pigeonnier-porche, Rue du Moulin			
	Pigeonnier-porche+ferme	Rue Jean Jaurès			
Rue St-Nicolas					
Fermes	Rue Franciso Ferrer				
	Rue Nationale/RD 937				
Equipement collectif	Edifices religieux		Eglise St-Martin		
			Presbytère		
	Equipement de service public		Hotel de ville		
			Gare		
			Palais des fêtes, Rue nationale/RD 937		Architecture régionaliste
Commerces	Cinéma		Cinéma Eden, Rue Nationale/RD 937		rez-de-chaussée occupé par un commerce de Cheminées
					Art Déco

Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Cités remarquables



Cité du Buisson



Cité du Buisson



Cité nouvelle du n°1



Résidence du Fond de Sains



Rue de Moussy



Rue de Moussy



Cité du Stade et terril 36



Cité du Stade



Cité du Chemin perdu

Cités témoins



Corons du n°2



Cité du Chemin de Bully



Cité du n°3



Cité du n°3



Rues de Loos et de vermelles



Rues des Normands



Corons Route Nationale

Terril



Terril 45

Production



Ancienne Fosse 1



Emplacement d'un des deux puits de la Fosse 1



Anciens ateliers de la Fosse 1



Pavillon d'entrée de la Fosse 1

Equipements collectifs



Ancienne sécurité sociale minière



Ancien centre de formation des charbonnages



Anciens Grands bureaux, dont une partie est aujourd'hui reconvertie en logements sociaux



2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Commerces



Ancien cinéma Eden, Rue Nationale/RD 937



Ancien estaminet Place de la gare



Anciens commerces Rue Nationale /RD 937



Habitat



Ancienne ferme avec Pigeonnier proche, Rue Jean Jaurès



Maisons et chapelles privées, croisements des Rues Jean Jaurès et Francisco Ferrer



Ancienne ferme Rue Nationale



Ancienne ferme avec pigeonnier-proche, Place de l'Eglise (Rue St-Nicolas)



Rue du Presbytère



Rue du Moulin



Habitation à la façade Art Deco, Rue Nationale/RD 937

Equipements collectifs



Mairie, Rue Nationale/RD 937



Gare, Place de la Gare



Eglise St-Martin



Presbytère

Patrimoine naturel et paysager



Alignements de Platanes, stade Tisserand



Alignements de Platanes, Place Ste-Barbe



Alignements d'arbres (?), terrain de sport, Rue de la Loïse



Venelle/Sentier

Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement perturbent leur évidence dans le paysage actuel.



Éléments liés à l'exploitation minière

- Production
- Terril
- Infrastructure
- Habitat

Éléments non liés à l'exploitation minière

- Patrimoine naturel et paysager

- Limite de l'EPMR (détaillée en synthèse)
- Limite communale

Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE						
CATEGORIE	TYPE		NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Production	Fosse		Ancienne Fosse 3	NOEUX-LES-MINES		Occupé par une entreprise
	Nouvelles usines de Noeux		Bâtiments administratifs des usines	LABOURSE		
			Parc à stock	LABOURSE		friche
Terril	autre		3 de Noeux Est (T043)	NOEUX-LES-MINES		en partie occupé par un centre commercial
Infrastructure	Cavalier		847	HERSIN-COUPIGNY	NOEUX-LES-MINES	emprise toujours existante, plantée
Habitat	Cité témoin	Cité pavillonnaire	Cité Ancienne du n°1	NOEUX-LES-MINES		Rénovation "lourde" et destruction/reconstruction d'une partie ?
	Autre	Corons	Corons Rue Davout et Masséna	NOEUX-LES-MINES		reste 1 seule barre en partie détruite

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE						
CATEGORIE	TYPE		NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Patrimoine naturel et paysager	Cours d'eau		La Loisine	NOEUX-LES-MINES	LABOURSE	Le cours d'eau est enterré sous la partie urbanisée de Noeux
	Fossé humide		Fontaine de Bray	NOEUX-LES-MINES	HERSIN-COUPIGNY	Le fossé est recouvert par le contournement de Noeux

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE



Emprise de l'ancien cavalier 847, Blvd Castelnau



Ancien bâtiment administratif des usines de Noeux



Ancien parc à stock appartenant aux usines de Noeux



Ancienne Fosse 3



Ancienne Fosse 3



Cité ancienne du n°1



Coron Davout et Masséna

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE



Le Fossé de la Fontaine de Brau, depuis la Rue A. Dhesse



La Loisine à ciel ouvert, et busée



2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

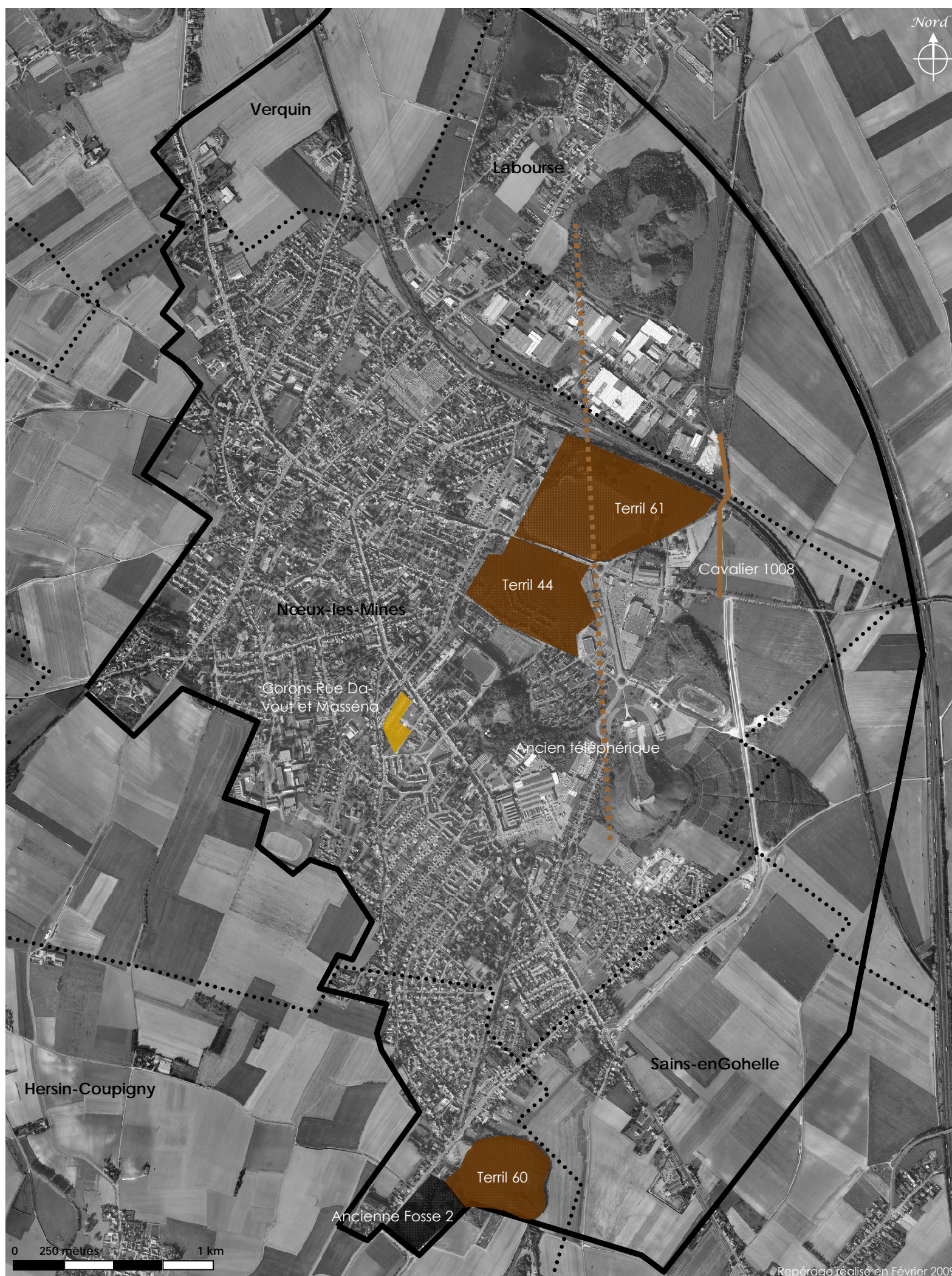
ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES ET TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induit une identification difficile dans le paysage actuel.

ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible

Note :
repéra



Éléments liés à l'exploitation minière

-  Production
-  Terril
-  Infrastructure
-  Habitat

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES ET TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induisent une identification difficile dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE					
CATEGORIE	TYPE	NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Terril	Autres	Terril 60	HERSIN-COUPIGNY	SAINS-EN-GOHELLE	Parc public, le modelé du terrain suggère la présence de l'ancien terril
		Terril 44	NOEUX-LES-MINES		Lotissement construit dessus

ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE					
CATEGORIE	TYPE	NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Terril	Autres	Terril 61	NOEUX-LES-MINES		Lac et centre nautique
Production	Fosse	Ancienne Fosse n°2	HERSIN-COUPIGNY	SAINS-EN-GOHELLE	Parc public, emplacement des puits localisable
Infrastructure	Téléphérique	Téléphérique	NOEUX-LES-MINES		ne reste plus que des massifs béton en plein champ autour du terril 42+tour au sommet, emplacement des anciens poteaux
	Cavalier	1008	NOEUX-LES-MINES	LABOURSE	en partie repris par l'extension du contournement de Noeux
Habitat	Autre	Coron	Coron Rue Davout et Masséna	NOEUX-LES-MINES	emplacement laissé vacant par la destruction de 3 des 4 barres



Parc à l'emplacement de l'ancien terril 60 et de l'ancienne Fosse 2



Ancienne voie ferrée menant au triage des mines



Lotissement sur l'ancien terril 44 remodelé



Massif béton d'un pilier de l'ancien téléphérique en plein champ



Base nautique à l'emplacement de l'ancien terril 60



Emplacement des anciens coronas des Rues Davout et Masséna

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Février 2009

Le tissu urbain resserré et l'absence de poches agricole créent des vues plutôt courtes au sein de l'EPMR, hormis sur ses limites avec le paysage de grandes cultures, où les vues sur les EPMR voisins sont d'une ouverture large et d'une grande profondeur de champ. 4 types de points de vues peuvent être distingués :



1. Panorama remarquable (sur l'EPMR et sur les EPMR voisins) :

Il s'agit d'un point de vue qui a fait l'objet d'une fiche de repérage, et qui a été identifié comme remarquable à l'échelle des entités ou sous-entités paysagères.



2. Panorama d'intérêt sur l'EPMR

Ces points de vues sont localisés sur les limites de l'EPMR, là où les cultures « ouvertes », permettent un dégagement suffisant pour appréhender une partie de l'EPMR, et à l'intérieur, lorsqu'une friche offre un recul suffisant ou une position dominante.



3. Perspectives ou axes monumentaux

2 axes de nature différente, mais parallèles sont identifiés : la Rue Nationale /RD 937, grosso-modo axée sur le clocher de l'église, traversant du Nord au Sud l'EPMR. S'y accrochent des éléments de toute nature : minier, agricole, commercial...Le second est l'axe récent, qui relie Loisinord à la base nautique, suivant le tracé de l'ancien téléphérique.



4. Cône de vue sur un ou plusieurs élément(s) d'intérêt patrimonial de l'EPMR et axes rassemblant de nombreux points de vue



2 types de points de repère sont identifiés :



1. Les points de repères perceptibles depuis de nombreux endroits de l'EPMR, et au-delà.



2. Les points de repères perceptibles dans un périmètre plus restreint, bien souvent celui du quartier.



Noeux-les-Mines · Labourse · Hersin-Coupigny

2. L'identité minière dans le paysage actuel

Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain

Panorama remarquable	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terril 42	NOEUX-LES-MINES		Voir fiche descriptive n°

Panorama d'intérêt sur l'EPMR	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terril 36	NOEUX-LES-MINES		Vue partielle de l'EPMR en raison du boisement naturel du terril
A 26		MAZINGARBE	Vue happée par Loisinord et la piste de ski
RD 937	SAINS-EN-GOHELLE		Entrée dans l'EPMR au moment du basculement de la route à la cote 60, vue sur l'église Ste-Barbe et le terril 42.
RD 179	NOEUX-LES-MINES		Vue sur les 2 clochers, les 3 terrils et le château d'eau
RD 72E			
ZI n°1 ou de Noeux-Labourse		LABOURSE	
Depuis l'ancien terril 44			Vue sur terrils 36, 43a, 45, sur la base nautique (ancien

Persepective et axe monumental	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Axe Loisinord-base nautique	NOEUX-LES-MINES		Perspective nord dans l'axe de la Capitainerie, bâtiment blanc et opaque qui obstrue empêche toute profondeur et vue sur l'arrière-plan. Perspective sud dans l'axe du bâtiment de Loisinord aux parois de verre et de la piste de ski. La tour, point culminant du terril 42, sert de point d'appel.
Rue Nationale/RD 937		SAINS-EN-GOHELLE	

Axe de découverte d'éléments d'intérêt patrimonial	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Rue Henri Beharelle	HERSIN-COUPIGNY	NOEUX-LES-MINES	Vue sur les franges agricoles et les Cités Nouvelles et Anciennes du n°1 + Coron Rue Davout et Masséna
Contournement de Noeux	NOEUX-LES-MINES	MAZINGARBE	Vue sur l'EPMR de Bully-Grenay-Mazingarbe, les collines d'Artois, les terrils 43a et 42

Point de repère à l'échelle de l'EPMR	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terril 42	NOEUX-LES-MINES		Point culminant de l'EPMR (119 mètres), il est particulièrement repérable sur sa face nord au revêtement blanc de la piste de ski+tour blanche en haut qui fait « point d'appel ».
Terril 45		LABOURSE	Sa masse imposante et ses dimensions (environ 650 mètres de long sur 350 mètres de large), sa silhouette si particulière, en font un élément aisément repérable dans le paysage de l'EPMR
Terril 36			En position centrale dans l'EPMR,

Point de repère à l'échelle locale	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Château d'eau de la Cité nouvelle du n°1	NOEUX-LES-MINES		Couleur crème+position quasi centrale dans la composition de la Cité Nouvelle du n°1
Clocher de l'Eglise St-Martin			Eglise de l'ancien noyau villageois de Noeux, quasiment dans l'axe de la Rue Nationale/RD 937, à l'extrémité nord de l'EPMR
Clocher de l'Eglise Ste-Barbe			En retrait de la Rue Nationale/RD 937, à l'extrémité sud de l'EPMR



Arrivée sur Noeux depuis la RD 937 (Sains-en-Gohelle)



La Capitainerie dans l'axe Loisinord-Base nautique



Le terril 45, dans l'axe du Boulevard Agniel



Le Château d'eau de la Cité Nouvelle du n°1, dans l'axe de la rue du Mal Joffre



L'Eglise St-Martin dans l'axe de la Rue Nationale/RD937



Le terril 42 dans l'axe de la rue St-Arnaud



Vue Nord-Ouest depuis le terril 42, au premier plan, la Cité de la Rue de Moussy







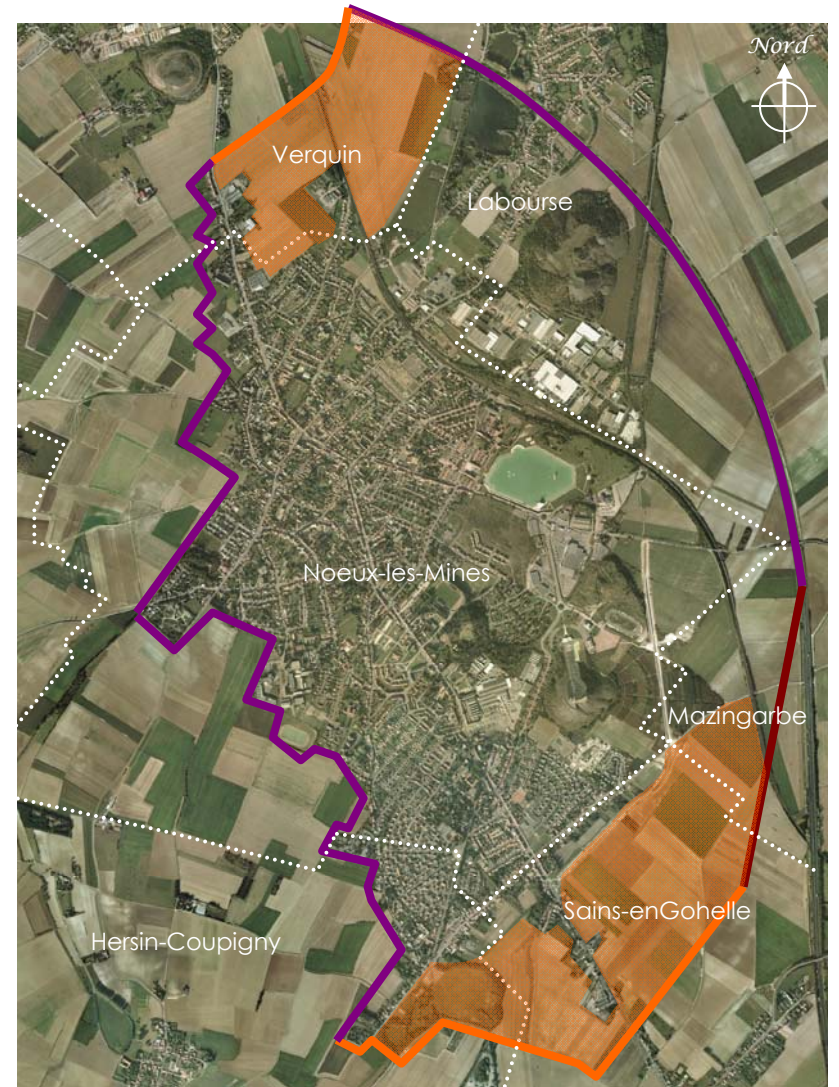
Vue Nord-Est depuis l'ancien terril 44

3.1 Limites

Les limites de l'EPMR se dessinent à partir de différents critères liés à la perception, l'histoire ou à l'occupation du sol. La densité du paysage urbain induit ici des limites moins évidentes :

- au Nord et à l'Est, l'autoroute A26 permet de tracer une limite nette englobant une lisière agricole qui offre de belles ouvertures sur les terrils 42 et 45 ; la limite de Compagnie permet de maintenir la même profondeur de lisière agricole jusqu'au Sud de l'EPMR
- Au Sud, l'arrivée sur Noeux-les-Mines, qui correspond à un basculement de la RD 937 vers l'EPMR permet de déterminer un périmètre « de perception » ;
- À l'Ouest, la limite de l'urbanisation, très découpée ;
- Au Nord, la coupure agricole entre Noeux-les-Mines et Verquin marque une transition nette, et ne permet pas de prendre en compte la Fosse 8 dans l'EPMR.

	Limites de Concession
	Limite de Compagnie
	Limite liée à la perception
	Limite liée à une coupure physique ou une discontinuité (infrastructure)










3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR



Cet EPMR a la taille plutôt modeste présente l'avantage d'une bonne compacité et d'un ensemble urbain aggloméré qui rend ses limites très bien perceptibles. Les lisières franches entre cités, carreaux de fosses, terrils et espaces agricoles ouverts sont le meilleur témoignage de la violence du phénomène minier et des bouleversements qu'il a engendré. Les cités minières possèdent un environnement encore relativement conforme à ce qu'il a pu être lors de l'exploitation (hormis concernant les lieux d'extraction bien évidemment). La conjugaison de ces éléments possède un pouvoir évocateur important et est le gage de l'authenticité de ce paysage.

 **Éléments supports de la trame verte et bleue**


Éléments de patrimoine bâti, urbain et paysager participant à l'identité de l'EPMR (éléments toujours perceptibles et compréhensibles dans le paysage actuel)

	Production
	Terril
	Infrastructure
	Habitat
	Equipements collectifs
	Habitat/commerce
	Équipement collectif

Points de repères

-  Point de repère à l'échelle de l'EPMR
-  Point de repère à l'échelle de la commune

 **Points de vue**

 **Limites franches avec les zones de culture/poches agricoles** participant à la valorisation d'éléments d'intérêt patrimonial et à la qualité paysagère de l'EPMR

